

# PARIS, UN TEMPS D'AVANCE

Élections municipales des 9 et 16 mars 2008

avec Bertrand Delanoë et son équipe

ÉDITORIAL

## Bertrand Delanoë : « Dessinons ensemble l'avenir de Paris ! »



« **I**ly a bientôt sept ans, en nous accordant votre confiance, vous nous avez confié la plus belle et la plus exigeante des responsabilités. Depuis, nous n'avons eu d'autre ambition que de tenter de l'honorer, en y répondant par les actes. Aujourd'hui, nous voulons donner un temps d'avance

à notre ville. Le contrat démocratique que nous vous soumettons aujourd'hui s'appuie sur le socle de l'expérience acquise mais aussi sur ce que nous a transmis le peuple de Paris.

Pour votre contribution à cette démarche, je veux donc vous dire ma reconnaissance, quelles que soient par ailleurs vos convictions ou la couleur du bulletin que vous glisserez dans l'urne.

Ce projet ne se réalisera pas sans votre vigilance, votre énergie, votre volonté car, pour reprendre l'expression de Victor Hugo, « le genre humain a des droits sur Paris ».

Entre ce que nous avons fait et ce que nous allons faire ensemble, il n'y aura pas de « rupture », même si le vocable est dans l'air du temps. Car j'assume intégralement le bilan de la majorité municipale. Mais ce projet

marque l'entrée dans une autre phase. Paris avait accumulé les retards et si le monde l'observait, c'était essentiellement pour la beauté de son héritage. Paris a reconquis ses forces. Et si elle suscite encore et toujours l'intérêt et l'admiration, nous voulons que ce soit aussi pour

son rôle dans la civilisation urbaine en devenir, pour sa propension à porter un nouveau message, à illustrer une culture citadine qui séduit et qui inspire.

C'est le sens de cette ambition, de ce « temps d'avance » que je vous propose. Je veux que chaque Parisien ait un rôle dans sa ville, et Paris un rôle dans le monde.

« Je veux que chaque Parisien ait un rôle dans sa ville, et Paris un rôle dans le monde. »

D'ailleurs, l'enjeu de l'élection de 2008 est simple : voulons-nous aller de l'avant, sur le chemin que nous avons tracé ensemble, celui du progrès et de l'innovation ? Ou voulons-nous rendre les clefs de notre ville à celles et à ceux qui, pendant vingt-quatre ans, l'ont tenue pour leur propriété ?

La campagne qui s'ouvre doit nous offrir l'occasion d'un débat serein, honnête, respectueux des personnes, des idées, et surtout de la vérité. À commencer par celle des engagements que nous prenons aujourd'hui.

Pour vous, pour chaque habitant, pour la suite qu'il nous revient d'écrire ensemble. Pour Paris. »

*cordialement à vous*

La loi prévoit que chaque commune de plus de 100 000 habitants compte 20 % de logements sociaux d'ici 2020. Nous atteindrons cet objectif avec six ans d'avance. Pour cela, Paris financera 40 000 logements supplémentaires de 2008 à 2014.

### LOGEMENT

## Se loger à Paris : un défi, un droit

L'insuffisance de l'offre de logements a provoqué, ces dernières années, une flambée des prix dans toutes les grandes villes françaises. À Paris, face à la hausse des loyers et du coût des logements, la municipalité a utilisé l'ensemble des leviers dont elle dispose, afin de lutter contre une telle évolution et de préserver l'accès au logement de tous les Parisiens, des familles les plus modestes aux classes moyennes. Ainsi, depuis 2001, nous avons multiplié par trois le financement de nouveaux logements sociaux, désormais attribués dans la transparence par une commission pluraliste. Nous avons également engagé un chantier sans précédent pour la

### Accompagner les étudiants et les jeunes salariés

Nous financerons au moins 4 000 logements étudiants et 3 000 places en foyers pour les jeunes salariés. Nous lancerons un système d'aide publique à la caution, destiné en particulier aux jeunes Parisiens et aux étudiants.

résorption de l'habitat insalubre, sauvé, en les rachetant, plus de 8 000 logements du processus spéculatif des ventes à la découpe et favorisé l'accès à la propriété de plus de 6 000 ménages parisiens, grâce au Prêt Paris Logement 0%. De 2008 à 2014, notre action s'articulera autour d'une ambition claire : **renforcer l'offre de logements à Paris pour préserver**

### la diversité de sa population.

Outre l'extension du dispositif Prêt Paris Logement 0%, nous développerons une formule nouvelle, « le Prêt Parcours Résidentiel », destiné aux locataires d'un logement social désirant devenir propriétaires dans le parc privé. Nous consacrerons un tiers des nouveaux logements sociaux à du loca-

tif intermédiaire. Dans les zones aménagées par la Ville, nous imposerons aux promoteurs que **40% des logements privés soient mis en location à des loyers maîtrisés (maximum de 16 euros le m<sup>2</sup>)**.

Au-delà du parc social, nous encouragerons **la construction de nouveaux logements à Paris**. Dans le cadre du nouveau Plan Local d'Urbanisme, adopté en 2006, nous visons la construc-

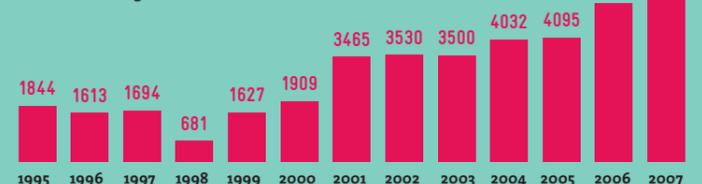
tion d'un minimum de 4 500 logements neufs chaque année.

En 2001, nous avons hérité de plus de mille immeubles insalubres, dont plus de 80% sont désormais sortis de l'insalubrité ou engagés dans un processus de rénovation. Trois années supplémentaires nous permettront de **résorber totalement l'habitat insalubre à Paris**.

Nous nous doterons d'un **outil foncier spécia-**

**lisé pour lutter contre les transactions spéculatives touchant des immeubles privés et protéger tout particulièrement les locataires** aux revenus modestes ou moyens qui y sont logés. De plus, le champ des bénéficiaires des aides au logement versées par la Ville sera ouvert aux Parisiens aux revenus modestes, en supprimant les conditions actuelles liées à la taille des ménages. ●

Financement annuel de logements sociaux à Paris de 1995 à 2007 inclus en nombre de logements



**PARIS**  
un temps d'avance

bertranddelanoë.net

➤ Retrouvez le projet intégral sur [bertranddelanoë.net](http://bertranddelanoë.net)

# 6 DÉFIS

## TRANSPORTS

# Déplacements : plus libres, plus propres

## MOBILITÉ INDIVIDUELLE

## Paris « à la carte »



Dès 2009, **Autolib'** proposera un minimum de 2 000 voitures propres (électriques ou hybrides) en libre-service. Des partenariats seront recherchés avec les communes voisines.

Après le succès de Vélib', nous nous engageons à aménager **200 km de pistes et itinéraires cyclables supplémentaires**. La clarté de ce réseau pour ses usagers sera renforcée par la réalisation d'un plan « Paris-Cyclable », à l'image d'un plan du métro. Des aménagements spécifiques seront réalisés sur toutes les grandes places et les grands carrefours (Concorde, Bastille, République, portes de Paris...), facilitant et sécurisant la circulation des vélos.

Nous proposerons une aide financière à l'achat de deux-roues électriques et solliciterons de la Préfecture de police une étude de sécurité en vue de les autoriser à emprunter les couloirs de bus à une vitesse limitée à 40 km/h.

Nous mettrons progressivement en service,

et des collectivités concernées. Nous créerons également des aides pour inciter les taxis à rouler propre (moins de 120 g de CO<sub>2</sub> par km). Pour faciliter la complémentarité entre tous ces moyens de déplacement, nous proposons la création d'un **Titre intégral de mobilité (TIM)** qui, en synergie avec le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF), donnera à chaque usager la possibilité d'accéder indifféremment à une voiture propre en libre-service ou à un taxi, aux transports en commun (bus, métro, tramway), aux Vélib', mais aussi à certains parkings.

Nous développerons le **covoiturage** en développant les partenariats avec les sites internet dédiés, et en organisant dans plusieurs parkings de la ville des « points de rencontre » de covoiturage. ●

à partir de 2008, une ligne de **navettes fluviales** appelée à devenir un véritable métro sur la Seine.

Pour **renforcer sensiblement l'offre de taxis** dans la capitale, nous proposons de transférer la compétence des taxis parisiens (actuellement placés sous tutelle préfectorale) à une « Agence du taxi » regroupant des représentants de la profession, de l'État

## TRANSPORTS COLLECTIFS

## Offre diversifiée, performance accrue

Nous renforcerons la fréquence des bus, sur les lignes Mobiliennes aménagées, en visant une fréquence minimale de 5 minutes aux heures de pointe et de 10 minutes le reste de la journée. Nous développerons également de nouvelles navettes de quartier.

Nous conduirons avec le STIF une action prioritaire sur l'**amélioration du métro et des RER** avec la modernisation du matériel roulant (rame à double niveau pour le RER A), l'amélioration de la fréquence aux heures de pointe (une rame toutes les 90 secondes, avec la mise en place du système Ouragan en 2011) et l'extension maximale de cette fréquence, le matin

et le soir, afin de mieux étaler les flux quotidiens de voyageurs ; hors heures de pointe, nous viserons un métro toutes les 3 minutes jusqu'à 20h30, et toutes les 5 minutes au-delà.

**Désengorger la ligne 13 du métro**, totalement saturée aux heures de pointe, implique d'en dédoubler la portion la plus critique : cela passe par la prolongation de la ligne 14 jusqu'à la mairie de Saint-Ouen via la Porte de Clichy, projet prioritaire auquel nous participerons financièrement. En attendant cette extension, nous mettrons en place des navettes de bus avec le STIF et les communes voisines.

Nous soutiendrons financièrement la **réalisation d'un métro de rocade autour de la capitale**, projet essentiel pour améliorer les liaisons de banlieue à banlieue et soulager ainsi le réseau parisien. Enfin, au sein du STIF, nous soutiendrons l'accélération du plan d'accessibilité du métro aux poussettes et fauteuils de personnes handicapées.

Nous développerons sensiblement l'**offre de stationnement résidentiel** à tarif

préférentiel, en mobilisant les places disponibles dans les parcs existants (publics, bailleurs sociaux, privés). Là où le manque de places est manifeste, nous construirons des parkings résidentiels et expérimenterons le stationnement résidentiel la nuit sur les aires de livraison. Nous doublerons le nombre de places de stationnement pour les deux-roues motorisés et les vélos.

Nous encouragerons le développement du fret fluvial et ferroviaire. En lien avec les professionnels, nous adapterons le règlement de livraison afin de favoriser l'utilisation de véhicules non polluants.

Nous adopterons un **plan global pour le piéton à Paris**, intégrant une amélioration de la signalétique, la poursuite des actions engagées pour une sécurité accrue dans les secteurs à forte densité piétonne, l'aménagement de traversées piétonnes et cyclistes au niveau de grandes places et portes. En concertation étroite avec les habitants et les commerçants concernés, nous créerons de nouvelles rues piétonnes, permanentes ou le dimanche. ●

**L'enjeu, aujourd'hui, est d'offrir à chaque Parisien une large palette de possibilités pour se déplacer, à travers des solutions souples adaptées à chaque moment, et pouvant se compléter entre elles**

## ESPACES PUBLICS

## Pour un partage harmonieux

Depuis 2001, de nombreuses actions ont été conduites, visant à mieux partager l'espace public entre les différents usagers. Prolonger cette ambition implique de tirer tous les enseignements de ce qui a été fait, notamment pour mieux prendre en compte les attentes et améliorer les réalisations là où des insuffisances sont avérées (boulevards Magenta, Port-Royal et Saint-Marcel).

Cette démarche ira de pair avec la poursuite d'une **mise en valeur de la Seine** et de ses canaux. La **reconquête**

**progressive des voies sur berges** est un objectif que nous revendiquons, conditionné par une baisse du niveau global de la circulation dans Paris. C'est une vraie ambition urbaine qui motive un tel projet : recréer les conditions d'une qualité de vie sur chacun des tronçons reconquis, rénover les lieux, développer des activités diverses toute l'année, comme Paris-Plage en donne une illustration féconde un mois par an, et permettre ainsi à chacun de se réapproprier cet espace unique. Enfin, **certains axes et places**

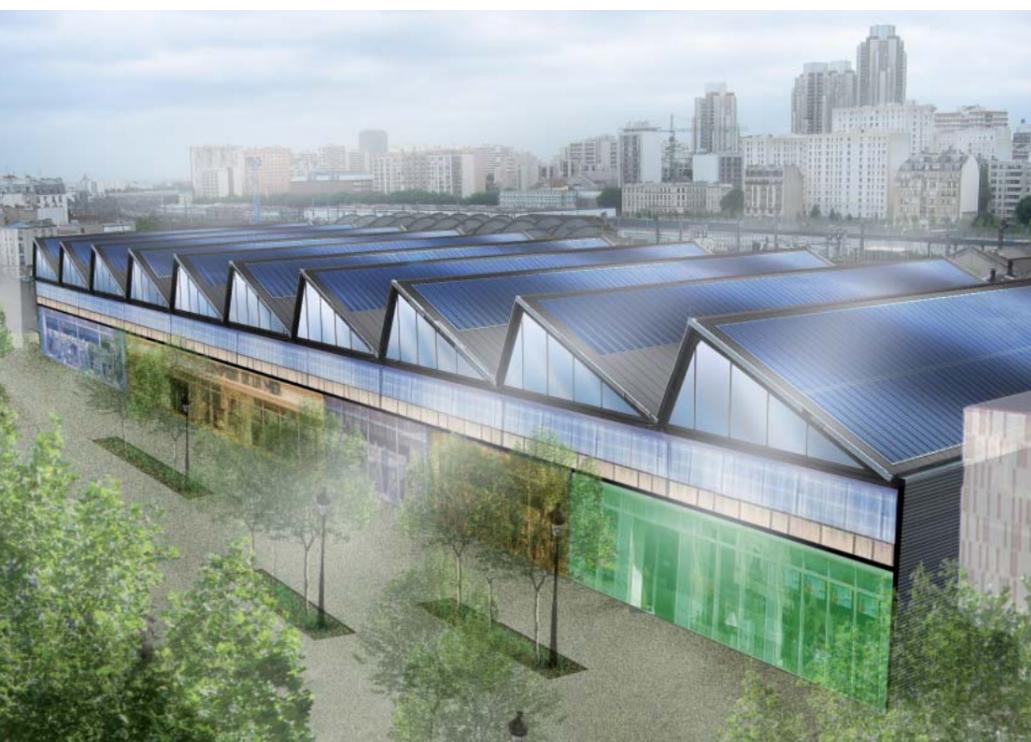
**de la capitale nécessitent des interventions nouvelles** : nous reprendrons la réflexion sur la mise à double sens des Grands Boulevards ; rue de Rennes et place du 18 Juin 1940, nous veillerons à sécuriser, pacifier et embellir l'espace ; place Clichy, nous transformerons ce carrefour routier en une authentique place urbaine ; place de la République et place de la Nation, nous faciliterons la circulation des cyclistes et les cheminements piétons tout en veillant à mettre en valeur le paysage et la composition de ces places. ●



**Le tramway, toujours plus loin !** L'UMP s'est opposée à la réalisation du tramway sur les Maréchaux sud. Dès 2012, la prolongation du tramway que nous avons lancée l'amènera jusqu'à la Porte de la Chapelle (18<sup>e</sup>). Et notre objectif est bien de pousser cette extension jusqu'à la Porte d'Asnières (17<sup>e</sup>), l'État ayant naturellement vocation à s'engager dans le financement de ce tronçon.

## ENVIRONNEMENT

# Agir localement, pour la planète



**Paris, capitale mondiale de l'énergie solaire!** La Ville engagera (comme ici à la Halle Pajol, 18<sup>e</sup>) un vaste plan d'installation de 200 000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires d'ici 2014.

**F**ace à la menace planétaire que représente le réchauffement climatique, il faut agir. C'est pourquoi depuis 2001, toute l'action municipale a été fondée sur l'impératif du développement durable, qu'il s'agisse des déplacements, des crèches et des logements sociaux réalisés en haute qualité environnementale (HQE), ou de la consommation d'électricité dont la part destinée à l'éclairage public a diminué de 80 %. Déjà, **de véritables écoquartiers naissent à Paris**, comme aux Batignolles, à Rungis, Boucicault ou Claude-Bernard.

Le **Plan Climat** que le Conseil de Paris a adopté en octobre 2007 fixe des objectifs particulièrement ambitieux : ainsi, pour la prochaine mandature, nous proposons de **réduire de 15 % l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>) produites à Paris**.

Pour tous les programmes d'aménagement nouveaux, nous tendrons vers l'objectif d'un bilan énergétique neutre (**zéro émission de gaz à effet de serre**), voire positif. Un grand **plan de réhabilitation des 171 000 logements sociaux**, sera engagé, visant l'objectif d'une réduction de 30 % des consommations énergétiques en 2020.

Une **Agence Climat** sera mise en place. Guichet unique pour les propriétaires et locataires parisiens, son rôle sera notamment de leur apporter une capacité de diagnostic sur la

situation des locaux et les travaux à entreprendre. La Ville mettra en place un **programme d'amélioration des performances énergétiques et acoustiques du bâti parisien** (neuf et ancien) reposant sur des exonérations de taxe foncière et des subventions spécifiques. ●

## Lutter contre le bruit

Les nuisances sonores subies par les 200 000 riverains du périphérique appellent une intervention spécifique : après les 2 couvertures réalisées Porte des Lilas et Porte de Vanves, nous lancerons de nouveaux projets concernant 4 sites prioritaires : entre la Porte de la Chapelle et celle d'Aubervilliers, Porte de Montreuil, ponctuellement entre les Portes d'Ivry et de Vanves, Porte des Ternes/Porte de Champerret. Sur les autres tronçons, et notamment là où il n'est pas possible, même à long terme, de couvrir le périphérique, nous installerons des écrans phoniques pour protéger les logements situés à proximité. ●

## RECHERCHE

# Paris, capitale de l'innovation

**U**ne révolution économique est en marche. Dans les vingt prochaines années, la prospérité des métropoles internationales reposera en partie sur des entreprises, des techniques, des métiers, des produits et des services qui n'ont pas encore vu le jour. Dans ce cadre, Paris dispose d'atouts importants : des universités et des écoles d'ingénieur de grande qualité, des laboratoires de recherche de niveau mondial, des talents et des compétences reconnus dans l'économie de la création, de la connaissance ou dans l'économie financière. Toutes les études confirment que Paris est au coude à coude avec Londres. Notre cité est même la destination privilégiée des investisseurs internationaux à l'horizon 2010.

Dès 2001, notre collectivité s'est saisie de cet enjeu de l'innovation. Nous avons investi 400 millions d'euros dans le développement et la rénovation des universités parisiennes,

nous avons créé des pépinières pour accueillir les jeunes pousses, participé à la création de trois pôles de compétitivité, facilité l'émergence des réseaux du futur – fibre optique, wifi, wimax –, infrastructures indispensables à l'épanouissement de cette nouvelle économie.

**La prochaine mandature fera du soutien à l'économie de l'innovation une priorité de premier rang.** Nous le relèverons par un effort financier sans précédent, véritable signal de l'ambition parisienne pour le 21<sup>e</sup> siècle : 1 milliard d'euros sera investi dans l'université, la recherche et l'innovation. Nous viserons en outre l'objectif de mobiliser un montant équivalent auprès de nos partenaires (Europe, État, Région, acteurs financiers et économiques).

Nous créerons l'**Agence Parisienne de l'Innovation** dont la mission consistera à passer avec les entreprises innovantes de vraies conventions pour expé-

rimenter leurs produits et leurs services. Cette agence mobilisera les leviers de la commande publique parisienne pour susciter des innovations dans les biens et les services.

En synergie avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, **nous refonderons l'Agence de Développement Économique de Paris** pour en faire le lieu de définition de la stratégie économique métropolitaine entre les acteurs privés et publics. Cette agence sera présidée par un chef d'entreprise de stature internationale et sa stratégie sera définie par un conseil d'entrepreneurs, véritables ambassadeurs économiques de Paris à l'international.

**Nous soutiendrons les initiatives de regroupement des universités et centres de recherche** en finançant des projets présentés par des structures universitaires fédératives, et notamment des Fondations d'universités.

Il est en outre nécessaire de penser le développement universitaire autour de quelques grands pôles urbains regroupant l'enseigne-

ment, la recherche, des logements pour les étudiants et les chercheurs, et des incubateurs ou pépinières d'entreprises innovantes. Ces pôles doivent se concevoir à l'échelle de Paris Métropole, en partenariat avec les collectivités voisines. Nous financerons d'importants travaux dans 3 grandes zones : autour de la Montagne Sainte-Genève ; à partir de Jussieu, vers la ZAC Paris-Rive-Gauche ; dans le nord-est parisien, entre Paris et Plaine Commune.

**Nous créerons une Maison d'accueil des chercheurs et universitaires** regroupant tous les services nécessaires à leur installation, notamment pour les aider dans leurs démarches pratiques (crèches, logements, écoles). **Nous créerons 500 places en résidence hôtelière pour les doctorants, post-doctorants et jeunes chercheurs invités** et favoriserons des conventions de réservation négociées entre les universités et les bailleurs. ●



**Paris Biopark (13<sup>e</sup>).** D'ici 2014, Paris disposera de 100 000 m<sup>2</sup> de pépinières et d'incubateurs pouvant accueillir les créateurs d'entreprises innovantes dans toutes les spécialités, avec une priorité aux activités liées au développement durable.

## URBANISME

# Une ambition pour le visage de Paris

**S**ous la précédente mandature, aucune nouvelle zone d'aménagement n'avait été engagée, figeant Paris dans une forme d'immobilisme. Paris s'est remis en mouvement depuis 2001. Plus de 70 opéra-

tions d'aménagement sont en cours de réalisation ou engagées, couvrant 10% de notre territoire hors les bois. Parallèlement, un nouveau Plan Local d'Urbanisme a été adopté en 2006, pour asseoir cette dynamique, contri-

buer au rééquilibrage du territoire parisien et introduire un nouveau dispositif de protection patrimoniale qui concerne plus de 5 000 bâtiments.

Pour **produire de nouveaux logements**, nous interviendrons dans les secteurs Charolais (12<sup>e</sup>), Saussure (17<sup>e</sup>) et Chapelle Internationale (18<sup>e</sup>); nous poursuivrons notre politique d'acquisition de terrains et immeubles, par exemple auprès de l'État, avec notamment les sites des casernes boulevard Ney (18<sup>e</sup>), boulevard Diderot (12<sup>e</sup>) et rue Saint-Didier (16<sup>e</sup>). Les importants sites de l'AP-HP à Saint-Vincent-de-Paul et Broussais (14<sup>e</sup>) auront vocation à accueillir de nouveaux logements ainsi que des équipements publics, culturels et sociaux.

Des erreurs architecturales et urbaines terribles ont été commises dans les années 1960 et 1970. Une réparation s'impose. C'est ainsi que nous avons engagé la rénovation des Halles dans le 1<sup>er</sup>, des Olympiades dans le 13<sup>e</sup>, du Front de Seine dans le 15<sup>e</sup>, de la Cité Michélet dans

le 19<sup>e</sup> et de Saint-Blaise dans le 20<sup>e</sup>.

Cette ambition pour un nouveau visage de Paris trouve tout son sens sur la **couronne**, délaissée au cours des décennies précédentes. Or la couronne se trouve non pas en périphérie de Paris mais au centre de notre métropole. Le choix des Maréchaux pour l'implantation du tramway constitue un levier exceptionnel pour accélérer la mue de ces territoires. Beaucoup a déjà été entrepris depuis 2001, notamment grâce au **Grand Projet de Renouvellement Urbain (GPRU)** qui vise à apporter dans 11 quartiers prioritaires la même qualité d'espaces publics, d'architecture, d'équipements, de services que dans le centre de Paris. **L'investissement consacré à ces quartiers GPRU sera doublé sous la prochaine mandature, atteignant 200 millions d'euros.**

Des projets de grande ampleur sont déjà en train de naître entre Paris et ses voisins, grâce à deux **couvertures du périphérique** (Porte des Lilas et Porte de Vanves).

Nous voulons ainsi créer des continuités urbaines sur l'ensemble de la couronne et en particulier au niveau des **portes de Paris** les plus importantes (par exemple les Portes de la Chapelle, d'Aubervilliers, de Pantin, de Montreuil, d'Italie, d'Auteuil, de Clichy...) qui doivent devenir de véritables places, au cœur de l'agglomération.

**Nous renforcerons encore la présence de la nature en ville** (le végétal sous toutes ses formes, l'eau, les ambiances...). Une consultation d'architectes-paysagistes sera organisée afin de mettre en œuvre des solutions

innovantes en priorité de part et d'autre des boulevards des Maréchaux et créer ainsi une **« couture verte »** entre Paris et les communes riveraines.

**Nous assumerons un débat légitime sur les plafonds de hauteur et la densité**, en proposant aux Parisiens de n'écarter aucune hypothèse *a priori*. Pourquoi ne pas monter jusqu'à un peu plus de 15 étages pour du logement, voire plus haut, à titre exceptionnel, aux abords du périphérique, pour des équipements publics et de l'emploi, avec des bâtiments de **grande qualité architecturale** et de **haute performance environnementale**, parfaitement insérés dans leur tissu urbain ? Il ne s'agit pas de surdensifier la couronne. Mais c'est notamment sur ce territoire que doit s'inventer le Paris de demain en lien avec ses

voisins, en proposant de nouvelles formes urbaines et architecturales... Notre ambition pour Paris doit enfin permettre également l'émergence d'une architecture audacieuse dans le respect du patrimoine parisien. Ces innovations ont beaucoup concerné des opérations de taille petite ou moyenne (logements sociaux, équipements publics), mais aussi des réalisations architecturales ambitieuses, et profondément novatrices : la Fondation pour l'Art contemporain conçue par Frank Gehry, la Philharmonie de Paris conçue par Jean Nouvel, le nouveau forum des Halles avec la Canopée de Patrick Berger et Jacques Anziutti, les Docks en Seine de Dominique Jakob et Brendan MacFarlane... ●

**Notre objectif : concilier audace, qualité et ambition esthétique**



**Vue depuis la Porte de Vanves (14<sup>e</sup>), avant et après la couverture du boulevard périphérique. L'occasion de tisser de nouvelles relations avec nos voisins.**

## EMPLOI

# Lutter sans merci contre le chômage

**L'**emploi est une condition majeure de l'intégration et de l'autonomie dans notre société. Dans ce domaine décisif, notre action s'est traduite par une diminution de 28% du chômage dans la capitale depuis 2003, à comparer à la baisse de 18% seulement enregistrée sur le plan national. Le taux de chômage parisien, traditionnellement élevé, reste cependant très légèrement supérieur à celui de la France. **Nous nous fixons pour objectif d'installer durablement le taux de chômage parisien à un niveau inférieur à la moyenne nationale.**

Nous augmenterons le financement des formations proposées aux chômeurs.

Nous implanterons des **Maisons du développement économique et de l'emploi** dans les 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> arrondissements.

Nous proposerons des **forums de recrutement** sur le modèle de « Paris pour l'emploi » en les spécialisant notamment dans le secteur des métiers porteurs à Paris (bâtiment, développement durable, hôtellerie, restauration, services aux personnes). Dès 2008 nous organiserons un forum de recrutement dédié aux seniors : la Ville développera un programme de « coaching » spécifique pour les cadres seniors au chômage.

Nous intégrerons systématiquement une dimension d'accueil et de préparation des personnes

handicapées au forum de recrutement Paris pour l'Emploi, comme nous l'avons fait en 2007. **La Ville de Paris donnera d'ailleurs l'exemple en parvenant au taux d'emploi de 6% de personnes handicapées** dans les services municipaux au cours de la prochaine mandature.

Pour mieux accompagner les demandeurs d'emploi en diffi-

**Notre ambition : installer durablement le taux de chômage parisien en dessous du taux national**

culté, nous créerons un **Plan Local d'Insertion et d'Emploi** qui, dans un premier temps, s'appliquera aux 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements. Pour les **jeunes non qualifiés** nous développerons le placement en emploi par des organismes privés et des associations.

En 2001, Paris était très en retard en matière d'**insertion par l'activité économique**, la politique volontariste de soutien à ce secteur (aides financières, clauses sociales, accompagnement des projets dans une couveuse) a permis en particulier l'émergence de 8 régies de quartier et de 13 nouvelles entreprises d'insertion.

**Nous doublerons le nombre de personnes insérées** grâce à ce

secteur d'activité, en créant une pépinière pour accompagner les projets émergents, en développant les commandes publiques de la Mairie à ces entreprises, et en leur permettant d'accéder plus facilement à des locaux d'activités à loyers modérés.

Paris compte 55 000 allocataires du RMI, en diminution de plus de 6 000 en deux ans. En 2001 seuls 12% des allocataires s'engageaient dans un parcours d'insertion : aujourd'hui, près de la moitié d'entre eux le font. Nous nous fixons pour objectif de **doubler le nombre d'allocataires du RMI qui retrouvent un emploi** grâce aux dispositifs financés par le Département de Paris. ●

# VIVRE À PARIS

## DÉMOCRATIE

### De nouveaux pouvoirs pour les citoyens



Réunion de concertation sur le réaménagement des Halles (1<sup>er</sup>).

**A**u cours du prochain mandat, nous donnerons aux Parisiens un pouvoir d'influence accru dans la conduite des politiques municipales : les principes de transparence et de pluralisme conduiront à **confier la présidence d'une Commission du Conseil de Paris à chacune des sensibilités qui y sont représentées.**

Une «**Charte de la participation parisienne**» sera élaborée dès le début de la mandature : les mairies d'arrondissement et la Ville s'engageront sur des modalités et des règles de concertation précises et l'harmonisation des modalités de fonctionnement

des 121 conseils de quartier. Nous créerons également une «**Commission parisienne du débat public**» qui, présidée par une personnalité extérieure, aura vocation à examiner en amont de tout projet d'aménagement les modalités de concertation envisagées par la Municipalité. Cette Commission pourra s'appuyer sur les travaux d'un **service statistique autonome**, que nous installerons. Nous créerons en outre une **plate-forme «e-participation» sur internet** qui proposera aux Parisiens une information claire et rapide sur l'ensemble des opérations soumises à concertation, un portail direct vers les instances de démocratie locale et une participation interactive en ligne.

Nous amplifierons la **déconcentration des pouvoirs vers les mairies d'arrondissement**

pour tous les sujets qui appellent une réponse de proximité. **Nous réserverons aux équipes d'arrondissement jusqu'à 25 % de l'enveloppe totale des subventions aux associations.** Dans le même esprit, les mairies d'arrondissement détermineront désormais l'affectation précise des crédits pour tout ce qui concerne les petits travaux de voirie, l'entretien des espaces verts, ou les travaux courants dans les équipements de proximité. En cohérence, **les conseils de quartier seront dotés de crédits d'études et d'investissements et seront associés à la définition des priorités d'investissements localisés.**

Enfin, après avoir créé 20 «**Maisons des Associations**» dont les services bénéficient à plus de 200 000 personnes, nous développerons à plus grande échelle des **pépinières associatives.** ●

Depuis 7 ans, la démocratie a beaucoup progressé à Paris. Il nous faut aujourd'hui aller plus loin et confier un rôle accru à chaque habitant

#### Droit de pétition pour les Parisiens

Une pétition signée par 5 % des citoyens conduira automatiquement à l'inscription d'un sujet à l'ordre du jour du Conseil d'arrondissement ou du Conseil de Paris.

## SANTÉ

### Agir pour la santé des Parisiens

**N**ous lancerons un grand programme Paris Prévention Santé, s'appuyant sur l'ensemble des acteurs de la santé (professionnels libéraux et hospitaliers, paramédicaux, associations).

Nous mettrons en place des «**ateliers santé ville**» dans des quartiers défavorisés pour développer la prévention auprès de la population, mieux faire connaître l'offre de soins et tisser des réseaux entre les acteurs de santé, dans une logique de coordination par arrondissement, ce que nous mettons déjà en œuvre dans le domaine de la toxicomanie. Face aux risques de crises sanitaires, nous poursuivrons l'association de la population parisienne à un plan global de prévention.

Nous développerons un partenariat fort entre le champ social qui peut prendre en charge les personnes malades et le médico-social pour éviter des hospitalisations, en particulier s'agissant des personnes âgées et de la santé mentale. Concernant la santé mentale **nous souhaitons développer les conseils locaux de santé mentale** qui permettent aux différents acteurs de suivre de façon plus coordonnée les patients.

Nous développerons également nos programmes de **prévention auprès des jeunes**, notamment en créant une continuité de zéro à 16 ans des programmes de promotion de la santé, avec pour priorités la lutte contre l'obésité des enfants (campagnes d'information, activités sportives, menu des cantines...), contre l'abus d'alcool, les comportements à risques et toutes les formes d'addiction chez les jeunes.

Nous amplifierons nos actions de **lutte contre la pandémie de sida** par la prévention et l'accompagnement des malades.

Nous équiperons l'ensemble des structures municipales accueillant du public et la voie publique de défibrillateurs automatiques pour lutter contre la mort subite par accident cardiaque.

Nous réduirons les inégalités d'accès aux soins en favorisant l'installation de jeunes médecins généralistes et en valorisant des modes d'exercice nouveau (regroupement de professionnels de santé, locaux adaptés notamment aux handicapés, installation concomitante de paramédicaux).

Nous créerons **de nouveaux centres de protection infantile dans l'Est de Paris** où les besoins des familles sont importants.

La rédaction du futur plan stratégique 2010-2015 de l'Assistance Publique sera l'occasion d'inscrire les préoccupations des Parisiens vis-à-vis des hôpitaux notamment pour les urgences, les consultations, les personnes précarisées et les personnes âgées. ●

#### Réduire les inégalités d'accès aux soins

#### Le bio dans les cantines scolaires

Dans les cantines scolaires, nous porterons à 30 % minimum la part d'alimentation d'origine bio composant les repas.



Permanence médicale dans le centre de santé Charles-Moureu (13<sup>e</sup>).

## PETITE ENFANCE

### Un vrai mode de garde pour chaque famille



Crèche de l'Hôtel de Ville (4<sup>e</sup>). Avant 2001, ces locaux étaient dédiés aux appartements privés du maire.

Grâce aux 5 816 places ouvertes depuis 2001, Paris est aujourd'hui mieux dotée en crèches que la moyenne nationale. Mais sa démographie dynamique implique d'intensifier cet effort prioritaire, autour de deux axes : la création de nouvelles places mais aussi l'intensification des formules de garde à domicile.

**Nous créerons 4 500 nouvelles places de crèche d'ici 2014** en veillant à leur juste répartition entre les différents quartiers de Paris. Ces nouvelles crèches seront construites **en haute qualité environnementale (HQE)**.

Dans chaque arrondissement, nous nous engageons à ce que les familles qui ont obtenu une place en crèche puissent trouver au moins une structure d'accueil ouverte entre 7h30 et 19h. Nous généraliserons les **conseils de parents dans les crèches**. Nous développerons en outre la **qualité des repas** servis aux enfants en généralisant le recours aux produits issus de l'agriculture biologique. Afin d'encourager la professionnalisation de la garde à domicile, **nous créerons un « label qualité garde à domicile »** attribué aux associations qui forment des personnels à la fonction d'« **auxiliaire parental** », proposant ainsi des solutions vraiment sécurisantes pour les parents. ●

## JEUNESSE

### Être jeune dans la cité, c'est aussi être citoyen

Nous consoliderons le Conseil parisien de la jeunesse en le dotant d'un lieu spécifique. Nous créerons **un nouveau site internet tourné vers les jeunes Parisiens**. Des bourses seront proposées aux étudiants parisiens pour **faciliter leurs séjours à l'étranger**, dans le cadre des échanges internationaux des universités et grandes écoles. Nous créerons un **dispositif de soutien aux jeunes soucieux de développer un projet artistique** et nous organiserons une grande fête de la jeunesse avec l'appui du Conseil parisien de la jeunesse. Nous créerons **4 lieux innovants pour accueillir les jeunes dans des quartiers en difficulté**. Nous créerons un second site pour l'**école de la 2<sup>e</sup> chance** qui sera prochainement installée rue d'Aubervilliers. ●

#### Développer l'offre de loisirs pour les adolescents

Nous proposerons aux collèges d'accroître contractuellement l'offre d'activités périscolaires pour les adolescents à l'intérieur même des établissements, en développant notamment les ateliers artistiques et en permettant l'accès aux équipements culturels et sportifs des collèges en dehors des périodes de cours. Nous développerons également les possibilités de stages proposés aux 10-15 ans pendant les vacances scolaires.

## SCOLARITÉ

### Des contrats de réussite éducative

C'est l'un des enjeux majeurs de ces prochaines années, avec pour corollaire la nécessité de dépasser les trop grandes disparités entre quartiers et entre établissements.

Sans empiéter sur le champ de compétences de l'Éducation nationale, nous proposons aux chefs d'établissement scolaire, et en partenariat avec l'Académie, des **contrats de réussite éducative** dans les quartiers classés en politique de la Ville, afin de promouvoir le développement de leurs activités de soutien au-delà de l'offre scolaire actuelle. Nous exigerons de l'Académie un **rééquilibrage concerté de l'offre des options offertes dans les collèges**, condition indis-

pensable pour éradiquer les ghettos scolaires et permettre à tous les élèves parisiens d'accéder à une éducation de qualité.

**Cinq collèges** (situés dans les 13<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup>) **et 14 écoles supplémentaires seront construits** durant la prochaine mandature.

**Nous développerons l'équipement des écoles en micro-informatique** et autres outils numériques de communication. Des Espaces Numériques de Travail seront mis en place dans tous les collèges.

Nous instaurerons en outre une **tarification unique sur Paris pour les cantines scolaires** sur la base des quotients familiaux de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). ●

## SPORT

### Une nouvelle dynamique



Piscine Édouard-Pailleron (19<sup>e</sup>). D'ici 2014, chaque piscine municipale assurera au moins une ouverture par semaine jusqu'à 21 h et au-delà.

Nous amplifierons l'**effort de construction et de rénovation** de piscines, de gymnases, de terrains sportifs de proximité... Parmi les projets en cours figurent notamment le Carreau du Temple (3<sup>e</sup>), le centre sportif Beaujon (8<sup>e</sup>), le centre sportif Tour des Dames (9<sup>e</sup>), le gymnase Saint-Lazare (10<sup>e</sup>), le gymnase Stadium aux Olympiades (13<sup>e</sup>), une nouvelle piscine flottante sur la Seine dans le 15<sup>e</sup>, le gymnase « Grenelle-Fédération » (15<sup>e</sup>), la réhabilitation de la piscine Molitor (16<sup>e</sup>), la rénovation du stade Jean-Bouin (16<sup>e</sup>) ou le gymnase des Fillettes (18<sup>e</sup>). Nous créerons un **centre équestre permanent** ouvert aux jeunes le soir et le week-end. Nous requalifierons les grandes plaines de jeux des bois de Boulogne et de Vincennes. Chaque piscine assurera au moins une

ouverture au public par semaine, jusqu'à 21 heures et au-delà; de même, sur les grands stades et les terrains d'éducation physique, nous ouvrirons au moins, en accès libre, un terrain de jeu jusqu'à 22 h durant les vacances scolaires.

Afin de **conforter le tissu des clubs sportifs parisiens**, nous créerons une Fondation du sport parisien, ouverte aux entreprises, pour aider les clubs parisiens dans leur recherche de sponsors et de partenariats avec le secteur privé.

**Nous soutiendrons également les clubs parisiens dans leur**

**recherche de bénévoles**. Nous déconcentrerons davantage de moyens vers les arrondissements pour renforcer la pratique sportive de proximité. ●



Projet de stade Jean-Bouin (16<sup>e</sup>). Le Stade Français, champion de France de rugby en titre, disposera désormais d'une enceinte de 20 000 places.

## CADRE DE VIE

# Préserver et valoriser notre bien commun



La place de la République (3<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup>) aujourd'hui, et telle qu'elle pourrait être améliorée au cours du prochain mandat.

**A**u cours du prochain mandat, **30 hectares d'espaces verts** supplémentaires seront réalisés (soit l'équivalent des surfaces du jardin du Luxembourg et du parc André-Citroën réunis), s'ajoutant aux 32 déjà créés depuis 2001. Figureront notamment parmi les projets à venir : un « Balcon vert » de 3 300 m<sup>2</sup> entre les gares du Nord et de l'Est (10<sup>e</sup>), un jardin écologique de 5 000 m<sup>2</sup> dans la ZAC de Rungis (13<sup>e</sup>), le jardin de 8 300 m<sup>2</sup> sur la couverture du périphérique à la Porte de Vanves (14<sup>e</sup>), la transformation en espaces verts accessibles au public de 6 ha des pelouses de l'hippodrome d'Auteuil (16<sup>e</sup>), la deuxième tranche du parc de Clichy-Batignolles (17<sup>e</sup>), ou le jardin de 1,4 ha sur la couverture du périphérique de la Porte des Lilas (19<sup>e</sup>). Ce programme sera complété par de nombreux petits espaces verts réalisés sur des emprises disponibles dans les quartiers. Dans ce cadre, des tronçons de la Petite Ceinture seront transformés en « **Coulée Verte** ». Nous développerons de **nouveaux usages** dans les parcs et les jardins, tels que la pratique de la gym douce et de sport de détente, des cours de dessin ou de jardinage, des pique-nique, des activités de plein air pour les enfants des crèches, de maternelle et primaire. En matière de **propreté**, si l'opinion des Parisiens s'est améliorée de 10 points depuis 2001, la situation reste insatisfaisante par bien des aspects. **Nous donnerons aux maires d'arrondissement un rôle de pilotage au quotidien** sur la manière d'intervenir dans leur ressort, sans pour autant remettre en cause la bonne articulation actuelle entre collecte des déchets et nettoyage des rues, qui permet de mobiliser des moyens spécifiques sur l'ensemble du territoire parisien. Nous poursuivrons nos efforts

de sensibilisation du public et assumerons la verbalisation des comportements inciviques. Nous augmenterons à ce titre le nombre des agents verbalisateurs.

**Nous viserons en outre une diminution de 10% en sept ans, du volume de déchets produits dans Paris.** Trois nouvelles déchetteries seront notamment créées.

Nous mettrons en place un **système de récupération « immédiate » des emballages inutiles dans les supermarchés**, et nous évoluerons vers l'enfouissement des colonnes à verre. ●

## Vers un service public de l'eau

Directement responsables de la qualité de l'eau potable consommée par les Parisiens, nous souhaitons avancer vers la création d'un service public de l'eau, plus efficace, plus transparent, et garant d'une eau de qualité au meilleur coût pour les Parisiens. Nous doterons la Ville d'un opérateur public qui gèrera toute la chaîne du cycle de l'eau en s'appuyant autant que nécessaire sur l'expertise des entreprises privées. Ce regroupement sera source de gains de productivité dont bénéficieront directement les usagers parisiens et permettra de viser la stabilité du prix de l'eau pendant la prochaine mandature.

## USAGERS

# Dynamiser le service public

**N**ous associerons davantage les citoyens à la gestion des équipements municipaux en créant une **commission pour la qualité des services publics** dans chaque arrondissement, composée de façon pluraliste – représentants de la Ville, de l'arrondissement et du monde associatif local. Nous amplifierons les efforts entrepris sur les horaires des équipements municipaux et nous développerons une **politique municipale globale sur les temps de la nuit**. La Poste du Louvre, prochainement désaffectée, sera transformée par la Ville en un centre de services ouvert 24h/24h (garde d'enfants, commerces, services publics, etc.).

Nous instaurerons un **compte unique pour les familles concernant les activités périscolaires et la restauration scolaire (puis les crèches)**, afin de permettre le recours à des modes de paiement modernes (**carte famille**, internet, prélèvement automatique, etc.). Dans le prolongement de la charte de l'utilisateur en cours de déploiement dans chacun des équipements municipaux, **la Ville de Paris sera la première collectivité française à s'engager dans une démarche de certification de tous ses services recevant du public**. Cette démarche très exigeante se fondera sur un référentiel de qualité dont le respect sera régulièrement contrôlé par un organisme de certification extérieur. ●

**Le paiement par internet des activités périscolaires sera rendu possible**

## SÉCURITÉ

# Un impératif d'efficacité

**H**ostiles à la création d'une police municipale qui viendrait en concurrence avec la police républicaine dans notre capitale, nous entendons agir pour améliorer l'efficacité du dispositif actuel, tout en renforçant nos moyens propres dédiés à la prévention. La Ville **doublera donc son dispositif de correspondants de nuit** – équipes professionnelles que nous avons créées et qui interviennent sur le terrain toute l'année

de 16 h à minuit pour assurer des missions de médiation, d'accompagnement et de veille sociale. La Ville proposera aux bailleurs sociaux de **créer un service d'agents de médiation de jour**, chargés de résoudre les conflits, d'épauler les gardiens des blocs HLM et de signaler tout dysfonctionnement nécessitant une intervention des

services dans les 72 h. Nous étendrons la **surveillance des sorties d'écoles** à 500 établissements parisiens (contre 232 actuellement), ainsi qu'aux **abords des écoles** sensibles. Nous soutiendrons en outre le développement de la vidéosurveillance dans les lieux les plus fréquentés, et ce, dans le respect strict des libertés individuelles. ●

**Encore mieux sécuriser les abords des écoles**

# SOLIDARITÉ

## PAUVRETÉ

### De nouvelles solutions pour les plus démunis

**N**ous renforcerons le soutien de notre collectivité aux 26 centres sociaux parisiens afin de leur permettre de mieux accueillir la population de chaque quartier, y compris le week-end, de développer l'accès à l'offre culturelle parisienne, et de lutter contre la fracture numérique.

Nous créerons en outre **6 centres sociaux supplémentaires**.

Nous soutiendrons un dispositif de prêts personnels à taux très modéré pour les personnes en situation de précarité.

Nous veillerons à **toujours mieux protéger les enfants** dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance : cette préoccupation passera par l'ouverture de nouveaux foyers de l'enfance dans Paris intra-muros et la modernisation des centres d'accueil d'urgence.

Nous amplifierons également la **location dans le parc privé pour le relogement d'urgence** comme alternative aux hôtels

meublés, souvent plus onéreux et moins confortables. Nous poursuivrons la **politique de rachat d'hôtels vétustes, au-delà des 70 déjà acquis**.

Le nombre de personnes à la rue augmente à Paris comme dans toutes les grandes métropoles confrontées à la fois à une immigration importante, à la crise du logement et à une aggravation des situations de pauvreté. Nous créerons **1500 places nouvelles d'hébergement de qualité**, dans le respect de l'intimité, de la liberté et de la sécurité des usagers, en veillant à ce que tous les quartiers de Paris disposent d'une structure d'accueil, et nous achèverons la rénovation des centres vétustes.

Nous renforcerons en outre les équipes de maraudes qui vont au contact des sans-abri et organiserons des coordinations par arrondissement afin de renforcer les réponses de proximité. ●

**Le rachat d'hôtels vétustes sera poursuivi au-delà des 70 déjà acquis**



**Centre Emmaüs rue de Buci (6<sup>e</sup>).** À notre initiative, cette ancienne résidence étudiante de l'ENA a été transformée en Maison Relais pour loger des personnes très démunies. Paris concentre à elle seule 62% des places d'hébergement de l'Île-de-France.

#### Pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Nous créerons des centres de planification au cœur des quartiers.

Nous développerons les capacités d'hébergement des jeunes mères en difficulté.

Nous engagerons également un programme d'aide au retour à l'emploi pour les femmes qui bénéficient de l'Allocation parent isolé (API) et qui pourront accéder aux mêmes dispositifs que les allocataires du Revenu minimum d'insertion (RMI).

Nous créerons par ailleurs un Centre de ressources sur les droits des femmes, qui sera à la fois un lieu d'information et un lieu culturel.

## ÉGALITÉ

### Lutter contre toutes les discriminations



Forum « **Paris pour l'emploi** » organisé à notre initiative en 2006.

**N**ous augmenterons les **permanences juridiques gratuites** proposées dans les 5 points d'accès aux droits ouverts depuis 2001, et en créerons un nouveau dans le centre de Paris. Nous impulserons des **plans de lutte contre les discriminations** dans les arrondissements, en nous appuyant sur l'expérience conduite dès 2008 dans le

19<sup>e</sup> arrondissement.

Nous réhabiliterons **3 foyers de travailleurs migrants par an**, afin d'achever le plan de rénovation qui concerne 24 foyers très vétustes. Nous appliquerons la **Charte de l'égalité dans l'Emploi de la Ville de Paris** pour diversifier les recrutements au sein du personnel municipal, prévenir et réprimer les comportements discriminatoires et veiller à l'égalité des chances dans les déroulements de carrière.

Nous nous engageons également à organiser un **festival des cultures**, parallèlement à des États généraux annuels de la diversité et de la lutte contre les discriminations.

Avec le monde associatif, nous mènerons des actions préventives dans les lycées et collèges, dédiées aux adolescents homosexuels chez lesquels le nombre de suicides est le plus élevé. ●

#### Ne laisser aucune victime seule face à sa détresse ou à sa peur

Afin d'améliorer l'aide aux victimes de délits et de violences, nous étendrons à tous les arrondissements

le service d'accompagnement des personnes âgées ou vulnérables actuellement expérimenté dans le 12<sup>e</sup> arrondissement.

Dans chaque commissariat central d'arrondissement, un correspondant des services municipaux aura pour mission de repérer les situations difficiles et d'apporter une réponse adaptée.

Enfin, pour mieux protéger les femmes victimes de violences conjugales, nous créerons deux nouveaux lieux d'hébergement dédiés à de telles situations.

## HANDICAPS

# Une ville où chacun a sa place



Le nouveau mandat permettra de multiplier les centres sportifs accessibles aux jeunes handicapés, comme ici le futur nouveau bâtiment du **Carreau du Temple (3<sup>e</sup>)**.

Le handicap, véritable enjeu de civilisation, implique d'abord des actes pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite : les agents d'accueil seront formés pour aider les personnes peu mobiles à cheminer dans les stations de métro ; le fonctionnement du **service Paris Accompagnement Mobilité (PAM)** sera étendu aux vendredi et samedi jusqu'à 2h du matin ; un **abonnement taxi** permettant à chaque personne handicapée qui peut prendre le taxi de bénéficier d'un forfait mensuel de courses. Nous développerons les **activités sportives** en multipliant les centres sportifs accessibles aux jeunes handicapés, en installant dans chaque piscine des dispositifs permettant aux usagers en situation de handicap visuel ou auditif de se déplacer en toute autonomie, en dotant chaque piscine d'un « référent handicap » dont la mission sera d'accueillir

et d'aider les enfants et adultes qui souhaiteront pratiquer la natation, en organisant, dans chaque arrondissement, des manifestations sportives réunissant des personnes valides et d'autres en situation de handicap. **Nous systématiserons la gratuité d'accès de celui ou celle qui accompagne une personne handicapée dans un équipement municipal.**

**Des abonnements taxi pour favoriser la mobilité**

**Nous améliorerons l'accès à des logements sociaux aménagés** en recensant les logements accessibles par type de handicap. Nous renforcerons les dispositifs de prise en charge des handicaps lourds : **les places en établissement seront augmentées de 55% pour les adultes et de 38% pour les enfants en 5 ans.**

Nous installerons un pôle médico-social du handicap à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul. Nous créerons des foyers pour handicapés mentaux du 3<sup>e</sup> âge. ●

## Plus et mieux pour les enfants handicapés

L'effort en matière d'accessibilité des enfants handicapés en milieu scolaire sera développé en doublant le nombre d'établissements (écoles et collèges) accueillant des élèves à mobilité réduite ou avec un handicap sensoriel. Nous doublerons également les possibilités d'accueil des enfants handicapés dans nos structures de loisirs.

## SENIORS

# Solidaires de nos aînés

Les Parisiens sont 420 000 à avoir 60 ans et plus, 102 000 à avoir plus de 80 ans. Aux seniors, nous devons savoir dire dans le même temps qu'ils ne seront pas seuls, mais que leur cité souhaite pouvoir compter sur eux, sur leur expérience, sur leur énergie, sur leur inspiration, et sur la disponibilité que peut procurer la retraite. Pour que chacun puisse **bien préparer sa retraite** en terme de droits et d'activités, nous développerons des ateliers de préparation à la retraite et instaurerons

des « Rendez-vous Retraites » dans chaque arrondissement. Nous créerons un portail numérique Retraite Active regroupant l'ensemble des associations en demande de bénévoles. Afin « **d'aider les aidants** », nous améliorerons la formation et le soutien apportés à ceux qui accompagnent une personne âgée dépendante. Nous développerons un réseau efficace de détection des situations de détresse et travaillerons à assurer davantage de temps de répit aux conjoints et aux familles concernés : développement

des centres d'accueil de jour, création d'accueils de nuit, appel à projet pour des formes innovantes d'hébergement temporaire, extension de la garde itinérante de nuit. **Nous amplifierons également les dispositifs de soutien à domicile** (adaptation des appartements, accueil de jour, accueil temporaire) et développerons la télémédecine. **Nous réaliserons 2 200 nouvelles places en maisons de retraite médicalisées.** Parallèlement, nous renforcerons la qualité de l'offre en maisons de retraite. ●

## Un « service civil » auprès des personnes âgées

Nous développerons le recours au « service civil volontaire » qui permet déjà à de nombreux jeunes de faire des « visites sociales » aux personnes âgées, et qui sera élargi à d'autres missions. La mise en synergie de toutes ces volontés permettra de constituer une réserve de volontaires, opérationnelle en cas de crise ou pour des actions de solidarité, et ce, en partenariat avec la Protection civile.



Cette résidence rénovée, **rue des Balkans (20<sup>e</sup>)**, accueille désormais une halte-garderie permettant des échanges intergénérationnels.

# PARIS AU FUTUR

## AGGLOMÉRATION

### Agir à la bonne échelle : « Paris Métropole »



Nous avons contribué à la naissance, en juillet 2006, d'une **Conférence métropolitaine**, qui réunit régulièrement une cinquantaine de collectivités, abordant en commun des enjeux aussi lourds que le logement, les déplacements ou le développement économique.

**H**istoriquement, les communes qui forment l'agglomération se sont construites dans une forme de méfiance à l'égard de Paris, dont les élus ont, jusqu'en 2001, traité la banlieue comme un lieu de relégation de tout ce que la capitale ne voulait pas chez elle. C'est pourquoi nous avons impulsé une nouvelle dynamique dans nos relations avec les collectivités voisines, et engagé avec elles des partenariats concrets et inédits. Aujourd'hui, se pose clairement la question d'une structure de coopération intercommunale, à l'échelle de l'agglomération parisienne. **Nous sommes favorables à la naissance de « Paris Métropole »**. Face à un tel enjeu, les représentants des

collectivités concernées doivent être au cœur de l'élaboration de cette nouvelle donne institutionnelle. C'est pourquoi nous proposons, avec la Région, qui doit être partie prenante de ce processus, que les élus désignés en mars 2008, se réunissent, dès après les élections municipales. Dans le cadre d'**Assises de l'agglomération parisienne**, ils détermineront, en concertation avec les représentants de l'État, un nouveau cadre institutionnel ainsi qu'un calendrier. L'évolution législative à venir découlera ainsi d'un vrai processus démocratique et devra créer les conditions d'une **nouvelle solidarité financière et fiscale entre les collectivités** réunies au sein de cet ensemble. ●

#### Paris, capitale mondiale d'un tourisme durable

Source de richesse et d'emplois, le tourisme mérite tous nos efforts. D'ici 2014, nous poursuivrons la modernisation des grands équipements (parcs des Expositions, palais des Congrès) et lancerons des plates-formes de prestations personnalisées à destination des clientèles d'affaire. Pour toujours mieux accueillir la jeunesse du monde, nous créerons 2 nouvelles auberges de jeunesse (18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup>), ainsi qu'un « Pass nuit » pour le tourisme nocturne. Enfin, pour que le tourisme soit « durable », nous lancerons un fonds de compensation des émissions de gaz à effet de serre, sur la base du volontariat, en partenariat avec les professionnels.

## ENTREPRISES

### Faire bouger Paris

**P**lus de 320 000 entreprises sont implantées à Paris, soit 41 000 de plus qu'en 2001. Paris vise à amplifier cette dynamique en offrant aux entrepreneurs parisiens et à ceux de la métropole des conditions d'accueil et d'accompagnement exemplaires. Nous travaillerons avec les collectivités voisines à une augmentation et à une meilleure organisation de **l'offre foncière** pour faciliter le parcours des entreprises sur le territoire de l'agglomération : à la fin de la mandature, Paris disposera de 100 000 m<sup>2</sup> de **pépinières** et d'incubateurs spécialisés dans les secteurs majeurs de notre économie (numérique, biotechnologies mais aussi industries culturelles, services à la personne et éco-industrie). Ainsi, il sera redonné au Palais Brongniart une véritable identité économique : devenir à la fois un lieu de visibilité internationale de la technologie des entreprises parisiennes et également un lieu fédérateur pour la reprise-transmission des TPE et PME. Nous créerons des bourses

de locaux, à Paris et au niveau de l'agglomération. Nous développerons un système public d'aide à la caution pour faciliter l'accès aux locaux des jeunes professionnels.

**Notre ambition est que chaque créateur d'entreprise puisse trouver à Paris une solution de financement** de son projet dans les premières années de vie de l'entreprise. Nous développerons les systèmes de **cautionnement bancaire** afin de faciliter l'accès aux financements. Nous mettrons en place, avec la Région, la Chambre de Commerce et le pôle de compétitivité « finances innovation », un **fonds de capital d'amorçage** dédié aux PME innovantes. Nous mettrons en place une **carte de crédit pour les créateurs** (carte créditée par différents financeurs publics et privés en heures de conseil, accès à des services en ligne, réduction de frais ou de tarifs de services...). Nous souhaitons enfin engager une **réforme de la commande publique** facilitant l'accès aux marchés de la Ville pour les PME. ●

## COMMERCES

### Diversité et proximité



D'ici 2014, de nouveaux marchés découverts seront créés avec des horaires adaptés aux attentes des consommateurs, comme ici sur le **marché Saint-Eustache (1<sup>er</sup>)**, ouvert l'après-midi.

**P**réserver l'identité de Paris suppose notamment de protéger la diversité des commerces. Nous avons confié à la SEMAEST, société d'économie mixte, la mission de préserver cette diversité dans les quartiers menacés par la monoactivité : plus de 230 locaux, soit environ 30 000 m<sup>2</sup> ont ainsi échappé à la spéculation immobilière. Nous amplifierons cette action, en l'élargissant à de nouveaux quartiers. En particulier, les commerces culturels (dont les librairies) menacés dans les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements bénéficieront de cette intervention. Pour faciliter la vie des

commerçants, nous instituerons un **guichet unique** regroupant l'ensemble des services municipaux. Nous poursuivrons la **renovation des 13 marchés couverts** de la capitale et continuerons de créer de nouveaux marchés découverts. Enfin, la Ville proposera aux Chambres consulaires un **Plan « vos commerces vous accueillent »** pour ouvrir les commerces de proximité à de nouveaux publics : formations aux langues étrangères pour l'accueil des touristes, renforcement de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, e-commerce et livraisons à domicile. ●

## CULTURE

# Rayonner, accueillir, innover

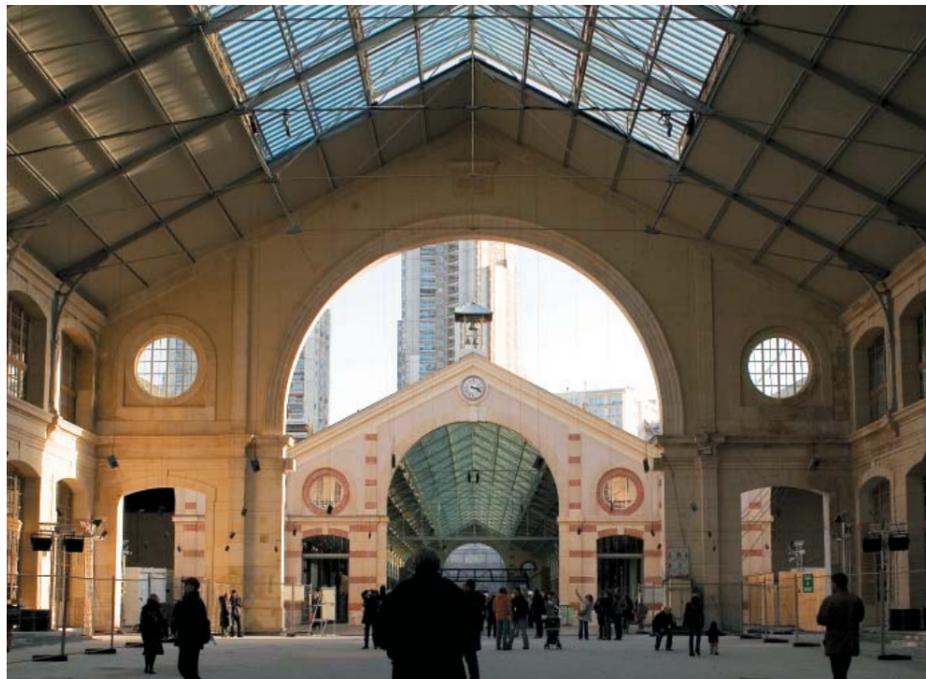
Paris a toujours occupé une place de choix dans l'imaginaire collectif. C'est inspirés par cet héritage essentiel que nous avons souhaité mettre la culture au cœur de notre action, pour que Paris, tournée vers le monde, soit la ville rayonnante, la ville d'accueil, la ville de l'innovation artistique.

De nouveaux équipements culturels se déploieront entre 2008 et 2014, offrant des espaces d'envergure internationale aux nouveaux modes créatifs : arts numériques à la Gaité Lyrique et à la Maison des Métallos, chanson aux Trois Baudets, grandes formations musicales et notamment symphoniques à la Philharmonie de Paris, cinéma au Louxor, bande dessinée dans une Cité des Arts graphiques que nous proposons de créer.

**Paris se veut une terre d'accueil** pour les artistes : sa politique active de création d'ateliers (dont le nombre a progressé de 30% pendant la mandature) sera développée en prenant appui sur le 104, rue

d'Aubervilliers (photo). Et afin qu'à l'heure du numérique, Paris demeure l'un des décors les plus prisés, nous souhaitons également soutenir l'activité des tournages, ce qui doit s'accompagner d'un dispositif original d'incitation économique.

En matière de **culture et développement** nous poursuivrons les programmes de numérisation, engagés notamment dans les bibliothèques municipales et au Forum des Images. Nous soutiendrons un programme de numérisation de l'équipement des salles de cinéma art et essai, condition de leur maintien à moyen terme. Nous soutiendrons la présence des commerces culturels à Paris – notamment le réseau des librairies et des disquaires indépendants –, la présence des industries techniques novatrices dans le secteur du cinéma, le développement de secteurs porteurs (jeux vidéo, production audiovisuelle et vidéo, graphisme...) dans le cadre de dispositifs de pépinières d'entreprises et d'hôtels d'activité. ●



Rue d'Aubervilliers (19<sup>e</sup>), le 104 aura vocation, dès l'automne 2008, à accueillir les artistes venus d'horizons divers pour réaliser des projets.

## LES ARTS DANS LA CITÉ

# Pour une culture populaire et diverse

Pour que l'art et la culture irriguent tout le territoire et contribuent à sa vitalité, nous définirons un **schéma d'aménagement culturel de Paris**.

Nous poursuivrons la politique d'installation d'œuvres d'art dans l'espace public, dans le cadre notamment des aménagements urbains (tramway, couverture du périphérique...). Nous créerons un événement littéraire, véritable Fête des Mots qui mettra en scène théâtres, bibliothèques, cafés, librairies... Et nous instituerons une programmation estivale de concerts classiques populaires en plein air.

Nous adapterons les horaires d'ouverture des équipements municipaux – notamment les bibliothèques – aux besoins des Parisiens.

Nous concevrons une **nouvelle génération d'équipements culturels**, qui prenne davantage en compte l'articulation nécessaire entre **création, territoire et publics**.

De nouvelles missions seront aussi confiées aux théâtres municipaux, avec une attention particulière pour le jeune public.

Nous développerons les outils de soutien direct à la création (fonds de soutien au court-métrage, aides aux projets dans les différents secteurs des arts vivants, création d'ateliers d'artistes, création d'un fonds de soutien aux musiques actuelles). Nous accentuerons le soutien aux collectifs d'artistes par leur installation dans des bâtiments provisoirement vacants.



La culture parisienne s'inscrit dans la Cité, elle est la culture du peuple de Paris (ici, lors d'une séance de cinéma en plein air, sur le parvis de l'Hôtel de Ville, en juillet 2006).

Nous avons l'ambition d'**investir dans l'éducation artistique et dans le soutien aux pratiques amateur**.

Nous proposons un schéma « école et culture ». Nous expérimenterons à ce titre le jumelage entre établissements scolaires et établissements culturels ; nous créerons ou développerons les services éducatifs des établissements culturels financés par la Ville.

Nous ouvrirons 3 000 places supplémentaires dans les conservatoires municipaux. Trois nouveaux conservatoires (12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup>) seront construits pendant la mandature.

Nous créerons un « Pass culture » pour les 10-15 ans, visant à susciter la rencontre avec l'art. Ce pass donnerait notamment un accès gratuit, chaque année, à 4 spectacles vivants (à choisir dans la programmation du Théâtre

## Paris, ville de mémoire

L'identité de notre ville est aussi faite de la mémoire collective de nos quartiers. Pour transmettre ce patrimoine, nous solliciterons des témoignages notamment comme nous l'avons fait avec les « derniers témoins » d'Auschwitz. Nous accompagnerons l'action des associations, notamment celles du monde combattant dans leurs projets visant à transmettre aux générations futures leur mémoire.

Nous accorderons la gratuité des transports aux veuves d'anciens combattants, ces derniers en bénéficiant déjà depuis 2001.

de la Ville, du Théâtre du Rond-Point, de la Comédie-Française et de l'Orchestre de Paris) et à 4 films (dans les salles « art et essai »).

Nous encouragerons la vitalité des pratiques culturelles : en organisant l'accès des amateurs aux espaces publics pouvant servir de lieux de répétition, dans chaque arrondissement ; en créant 5 nouveaux lieux de répétition équipés et insonorisés. ●

## INTERNET

# Un rôle pionnier dans la civilisation numérique



Dans le cadre du plan « Paris ville numérique », 400 points wifi gratuits sont déjà accessibles à tous.

Dans la compétition entre les métropoles mondiales, les infrastructures technologiques jouent un rôle essentiel. La « nouvelle frontière » est le très haut débit avec la fibre optique et le haut débit mobile. En 2006, nous avons engagé une nouvelle étape du plan « Paris ville numérique » visant à favoriser la couverture du territoire parisien en fibres optiques jusqu'aux appartements et aux entreprises. La fibre optique permettra à chaque entreprise et chaque particulier d'envoyer et de recevoir d'énormes quantités de données

sans équivalent dans aucune des autres grandes métropoles internationales. La Ville veillera à ce que l'utilisateur – particulier, entreprise ou administration locale – ait la liberté de choisir entre plusieurs opérateurs et plusieurs offres commerciales. **Pour les logements sociaux nous lancerons des appels d'offres pour un « triple play » social** permettant aux familles qui n'ont pas les moyens de prendre un abonnement, d'avoir accès à une offre combinant internet, la téléphonie et une quinzaine de chaînes de télévision, dont le coût sera intégré

numérisées (images, sons, très gros fichiers) dans une interactivité renforcée. Afin de permettre le déploiement rapide du **très haut débit avec la fibre optique** par les opérateurs, nous avons mis en place un cadre qui facilite l'accès au réseau souterrain de la Ville à un prix abordable. Ainsi, en visant la **couverture totale de Paris avant 2012**, nous ouvrirons à nos entreprises – et à tous les Parisiens – l'accès à des **moyens de communication**

aux charges locatives. Nous veillerons également, avec les associations de consommateurs, à la qualité de l'information des Parisiens sur ces nouvelles offres et à la définition de règles du jeu claires en matière d'information.

Pour le **haut débit mobile**,

la Ville proposera aux opérateurs l'accès à ses points hauts, et fera une synthèse permanente des **études sur les risques sanitaires** liés aux relais de téléphonie mobile et de toutes les autres technologies hertziennes. La Ville elle-même rendra accessible en ligne ses activités de service public en mettant en place un **« espace numérique citoyen »** permettant à chaque Parisien qui le souhaite d'effectuer via internet la plupart de ses démarches administratives. ●

### Très haut débit : quels bénéfices concrets ?

Le numérique apportera aux Parisiens de nouveaux services. Des exemples ? Une personne très âgée pourra plus facilement être maintenue à domicile. Un enfant malade pourra suivre des cours de chez lui. Des économies d'énergie seront rendues possibles.

## INTERNATIONAL

# Paris, acteur d'un monde qui change

Dans les réseaux de villes s'invente une diplomatie d'influence et de partenariat. Dès 2004, notre cité s'est impliquée dans **l'association Cités et Gouvernements Locaux Unis** qui représente la moitié de la population mondiale et que préside dorénavant le maire de Paris. CGLU est désormais un interlocuteur privilégié de l'ONU et des organisations internationales, en tant que représentant des collectivités internationales. Le destin commun des peuples d'**Europe** sera, plus que jamais, l'un des axes principaux du développement de la politique internationale de la Ville de Paris. Les accords d'amitié seront enrichis pour faciliter l'accueil des Européens à Paris. Les habitants des villes partenaires bénéficieront du

dispositif mis en place avec Rome de **gratuité des musées** parisiens. Un accès commun au **réseau Vélib'** pour les habitants de la dizaine de villes partenaires, sera mis en place. Pour associer les Parisiens à notre politique européenne, sera créée une **Maison des Européens**. Cet équipement central dans Paris associera l'actuelle Maison de l'Europe avec des fondations et des institutions européennes. **La solidarité internationale** se traduira par une action renforcée en direction des villes des pays en voie de développement : à travers la **lutte contre le sida en Afrique**, à laquelle nous consacrons 2,3 M € par an et dont nous développerons les moyens ; à travers l'aide aux programmes d'assainissement et d'accès à l'eau potable ; à travers l'augmentation du

nombre des projets de coopération décentralisée, principalement autour de la Méditerranée qui organisent un transfert de savoir-faire des administrations parisiennes. Par ailleurs, l'Association internationale des maires francophones (AIMF), née en 1979, est devenue depuis six ans un outil de développement des **collectivités locales francophones** plus efficace et plus opérationnel. Un partenariat avec l'Organisation des Villes Arabes sera construit dès 2008. C'est dans le cadre de l'AIMF qu'a été lancée la campagne « Un Parisien, un arbre » qui permettra d'ici à 2010 la reforestation massive de trois parcelles au Cameroun, à Haïti et à Madagascar,



Bertrand Delanoë, maire de Paris, s'exprimant devant l'association **Cités et Gouvernements Locaux Unis**, « ONU des villes », qu'il préside depuis 2007.

contribuant par là-même à compenser nos propres émissions de gaz à effet de serre. **Les partenariats avec les villes du pourtour méditerranéen seront renforcés.** Au service de la concorde dans cet espace dont dépend la paix dans le monde, Paris apportera et œuvrera à la création d'un mouvement associant toutes ces villes entre elles. ●